

# La gouvernance territoriale

## Le projet, l'objet et l'objectif

### Problématique et implications pour les territoires touristiques

Amor BELHEDI

Professeur émérite, Université de Tunis, FSHS  
Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres & des Arts

Texte publié dans Ben Jelloul M et Hellal M, 2023, *Gouvernance, communication et développement des territoires touristiques*. Laboratoire Gouvernance et Développement Territorial (GDT), Faculté des Sciences Humaines & Sociales, Université de Tuins, pp : 23-64.

Les concepts de territoire et de gouvernance sont des concepts « nomades » (Stengers I, 1987) qui participent à la circulation interdisciplinaire en raison de la multiplicité des significations qui leur sont attachées ce qui contribue parfois à leur ambiguïté et leur banalisation à la fois.

Le développement durable, devenu un concept mobilisateur depuis la fin des années 1990 et la mise en place des agendas 21 qui en a suivi ont permis l'émergence du concept de gouvernance, devenue à son tour le mot d'ordre de tous les acteurs et repose sur leur implication dans la gestion des affaires publiques et de la cité (Belhedi A, 2016, 2018). Ce développement durable se fonde sur la gouvernance et constitue un de ses piliers (World Bank, 1994).

La gouvernance territoriale retiendra particulièrement notre attention avant d'aborder la géogouvernance. Nous traiterons dans le dernier point les implications sur la gouvernance des territoires touristiques, compte tenu des spécificités et des contraintes de l'activité touristique. Le développement durable constitue en fait l'objectif premier de la gouvernance et ne s'opère qu'à travers le territoire qui en représente l'objet et constitue un projet de société Il est devenu au cœur du débat depuis les années 1980 et a même remplacé le concept d'espace, ce qui nous oblige de lui consacrer le premier point de ce texte compte tenu de sa complexité.

## 1- Le territoire : une entité socio-spatiale complexe

Le terme de territoire puise aux sources des sciences politiques, voire de la géopolitique, et originellement, de la biologie, plus exactement de l'éthologie, la science du comportement animal. C'est une posture géopolitique qui a longtemps privilégié la figure territoriale de l'État sur les autres formes de territoire possibles (Débarbieux, 1999) qui ont tendance à devenir de plus en plus prégnantes depuis quelques décades. Le territoire est plutôt considéré comme la façon d'utiliser l'espace, le rapport à l'espace.

### 1.1- Le territoire : un concept fédérateur

Le territoire correspond à un « *agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité* » (Débarbieux, 2013, p.999).

Guy Di Méo (2006) associe davantage le concept de territoire à l'action sociale. Il est un système d'action permettant de réactiver les liens de solidarité et de dialogue sociaux, sans nier l'intention de contrôle, « *le territoire est à l'intersection de l'espace et de la société. Concernant les questions environnementales, le territoire est aussi une interface entre nature et culture* » (Lafitte J, 2017). Le territoire-ressource est un « *espace des nécessités vitales* » (Brunhes, 1942, cité dans Rettaillé D, 1997, p.247), le territoire renvoie à l'expérience de l'unité,

qui est de l'ordre de la solidarité politique, du « contrat social » ; le territoire devient un médium de solidarité entre acteurs et lieux « contenus » par ce territoire. Par cette unité vécue socialement, le territoire devient un lieu de vie (Retailé D, 1997).

Le territoire est aujourd'hui au cœur des préoccupations des scientifiques, des politiques et des acteurs sociaux et économiques. Les géographes font de l'espace leur entrée principale mais ne sont pas les seuls à s'en approprier, pourquoi un tel engouement pour ce concept ? D'abord la logique de l'aménagement dont s'en charge l'Etat. En second lieu, il y a le besoin de conserver un lien, un repère avec le quotidien. Ensuite, il y a la complexité du monde qui nous entoure. Enfin, un regain au profit des acteurs qui font et défont les espaces (Moine A, 2010). « *Petit à petit tout devient territoire, l'adjectif se généralise<sup>1</sup>, à en devenir polysémique* » ... « *La notion de territoire telle que nous la concevons est donc là pour pallier une réelle difficulté à comprendre la réalité qui nous entoure* ». Elle dépasse à la fois l'espace considéré comme neutre, l'environnement moins épais et flou ou les acteurs, « *le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation* » (Lajarge R, 2000) mettant en relief trois caractères importants : la complexité, le bricolage de l'impuissance et la constante permutation des paramètres ce qui pose la question de sa gouvernance.

## 1.2- Le territoire : un espace pluridimensionnel

Le territoire présente plusieurs facettes combinées et interférentes, d'où la présence de plusieurs entrées à la fois. Il est d'abord un espace matériel, idéal ensuite et se trouve fait et défait par les acteurs.

### 1.2.1- Le territoire, un espace matériel avant tout

Le territoire est de l'espace géographique (écologique et métrique) aménagé (le géosystème : le milieu géographique et l'espace anthropisé ; l'espace social et celui des rapports sociaux, l'espace politique, politisé et institutionnalisé). Il est à l'espace ce qu'est la conscience est à la classe. C'est un espace approprié (dans le sens de propriété), organisé, revendiqué et contrôlé (Belhedi A, 2016, 2018). L'entrée par l'espace est inéluctable et centrale mais insuffisante, il est l'expression et l'étendue d'un pouvoir. Le territoire « *témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » (Di Méo, 1998). Il s'agit d'un espace social et vécu qui repose sur le socle de l'espace géographique aménagé (Ciattoni A, Veyret Y, 2003), il est autre chose que l'espace approprié (Roger Brunet et al., 1992), lui associant des représentations et une socialisation (Badie B, 1995). L'étendue du territoire définit alors le « champ d'application du pouvoir » (Pinchemel P et G, 1997). L'analyse des territoires nous plonge dans la complexité de leur construction dans le temps autour du politique, du social et du psychologique (Moine A, 2010). En plus du rapport affectif, la mobilité a contribué à démultiplier les territoires tandis que la décentralisation a souvent conduit à l'émergence d'autres territoires que celui de l'Etat et dont les limites sont mouvantes ou interférentes (collectivités locales, intercommunalités, administration décentralisée des différents départements) donnant lieu à une dimension idéale et des tensions entre territoires revendiqués.

### 1.2.2- Un espace idéal ensuite

Le territoire a aussi une nature symbolique, idéale, en rapport avec le système de représentation guidant les sociétés dans l'appréhension qu'elles ont de leur « environnement »,

---

<sup>1</sup> Développement territorial, Intelligence territoriale, Attractivité territoriale, Compétition territoriale, Marketing territorial et Labellisation territoriale sont autant de disciplines et de branches qui se sont développées récemment en économie et en gestion en particulier.

« le territoire est une réordination de l'espace [...]. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiotique » (Raffestin C, 1986). « Le territoire et une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire » (Di Méo G, 1996, p.40). Le territoire est souvent « *abstrait, idéal, vécu et ressenti plus que visuellement repéré* » (Di Méo G, 1998a). L'espace est progressivement reconstruit et transformé sur la base de faits historiques, culturels, idéologiques pour produire un territoire. Le sentiment d'appartenance est un processus historique qui s'inscrit dans le temps fléché, « *le sentiment d'appartenance n'est pas un héritage du passé mais l'adhésion à un projet* » (Poulle F et Gorgeu Y, 1997). Il conduit à l'identification et l'appropriation symbolique de l'espace sont incontournables (Belhedi A, 2016, 2018). Le territoire se trouve à la jonction de l'appropriation du territoire et de l'action locale qui sont intimement indissociables : « *c'est le lieu de constitution d'une société historique et d'une possibilité de vivre ensemble* » (Biarez S, 1996), elles ouvrent la voie aux systèmes d'acteurs que sous-tendent les territoires et qui représentent l'espace de vie.

Le territoire est un espace socialisé, à la fois perçu, vécu et représenté (espace de vie, interrelations sociales, valeurs psychologiques) et intègre aussi l'idée d'autorité et de gestion (Le Berre M, 1992). Le territoire assure la socialisation, il est lié à l'identité révélée par l'altérité et réciproquement. Il assure l'identification de l'individu et du groupe à travers l'altérité (Belhedi A, 2002, 2006 ; Mancebo M, 2008 ; Muis A-S 2014). L'identité « *désigne à la fois ce qui est unique, qui se distingue des autres, mais elle qualifie également ce qui est identique, c'est-à-dire ce qui est parfaitement semblable tout en restant distinct... L'identité se construit dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux* » (Marc 2004, p.34). Le territoire est la projection spatiale de la société allant du marquage et du découpage spatial à sa gestion et à son aménagement fondant la spécificité du groupe et son identité à la fois. Il cristallise les représentations individuelles et collectives et les symboles fondateurs, d'identification et de référence. Il forme la mémoire et permet, à l'individu et à la collectivité, l'ancrage et la projection.

Le territoire est un espace représenté, pratiqué et socialisé, hérité et voulu, accepté à la limite. C'est un espace produit, dans le sens matériel et idéal à la fois. Il permet l'intégration de l'individu dans le groupe et ce dernier à travers l'altérité. Le territoire relève aussi de l'ordre du discours, une fiction construite par un récit souvent contrôlé par le politique, qui médiatise les rapports entre la communauté, les individus et l'espace (Lafitte J, 2017), entre le groupe et les autres communautés et territoires. Il représente un discours qui permet la spatialisation du groupe et sa territorialisation. Le territoire s'inscrit inéluctablement dans l'avenir, il constitue l'espace d'appropriation d'un projet, d'un programme et d'une altérité (Muis A-S 2014), d'un ancrage individuel et collectif (Belhedi A, 2016, 2018). Ce territoire est le fruit d'un véritable jeu d'acteurs passés et actuels.

### 1.2.3- Le terrain du jeu des acteurs

Les acteurs font et défont le territoire et se donnent à un jeu subtil de rapports très complexes allant des conflits et des contradictions jusqu'aux ententes et la coopération : « *le monde est institué par les individus en fonction de leurs actions et de leurs intentions* » (Débarbieux 1999) à travers les interrelations multiples et complexes qui lient et délient ceux qui décident, s'opposent, s'allient et finalement aménagent le territoire (Moine A, 2010). « *La référence du territoire n'est alors pas dans sa limite, mais dans la proximité spatiale* », une partie de son fonctionnement peut alors « *se réduire à un réseau extrêmement dense* » (Lévy J, 1991). Ces acteurs ont des rôles variables et différents et constituent un système d'action.

#### a- Les principaux acteurs

Les acteurs sont très nombreux mais un nombre réduit est déterminant vu leur capacité d'action. Sept types d'acteurs sont à privilégier dans l'action territoriale (Belhedi A, 2003) :

- 1- L'Etat intervient à tous les échelons et influence, par ses politiques et ses agences, les collectivités territoriales, la société civile et ses groupes, les entreprises et les citoyens ;
- 2- Les collectivités territoriales au sein desquelles s'exprime le monde politique à l'échelle régionale et locale ;
- 3- La société civile et ses groupes qui disposent d'un rôle notoire, effectif ou potentiel ;
- 4- Les intercommunalités dont le rôle ne cesse de s'affirmer entre l'échelon communal et régional, comme est le cas des grandes agglomérations qui regroupent plusieurs communes ;
- 5- Les entreprises dont la création et le développement passent par les opportunités offertes dans et par le territoire ;

A ces cinq catégories (Brunet R et al., 1992, 1998 ; Belhedi A 2003), il faut ajouter deux autres acteurs qui ne sont pas moins importants et se situent en amont et en aval :

- 6- Les individus, sans être tous des acteurs, ont des intérêts qui croisent ceux des autres catégories citées. Avec les individus, on a aussi les familles qui disposent souvent de stratégies propres qui investissent le territoire ;
- 7- Le système-monde modifie la valeur stratégique de certains espaces, oriente les choix et les flux à travers les mass-média, les réseaux, les TO ou la pression, les conflits et les guerres.

#### b- Les territoires, une production des acteurs

Outre l'espace matériel et les représentations sociales, le territoire est une création des acteurs, passé et actuels, qui constituent un système d'action en équilibre dynamique.

\* Plus qu'un espace approprié, le territoire est un espace produit

Ces acteurs peuvent maintenir le système en équilibre, à travers un jeu complexe d'où la nécessaire coordination. Tout attribut est une combinaison d'un choix originel d'acteur et le résultat du jeu d'acteurs par la suite donnant lieu à une organisation des lieux, qui devient à son tour, organisante/organisatrice (Brunet R, 1980 ; Lemoigne J-L, 1984), en dotant le système d'acteurs d'une autonomie relative lui permettant d'évoluer, une autonomisation spatiale qui correspond à un territoire donné (local, régional, national), en tension permanente et ne se réduit guère à la seule appropriation ou l'identification. Le territoire est fait et défait par ses acteurs, un espace produit au sens matériel et idéal, même si ses limites restent stables pendant longtemps, son organisation interne est en perpétuel changement.

La gestion d'un territoire s'inscrit souvent dans un rapport de force constructif, qui sans être toujours conflictuel, peut avoir toutes les formes que dictent les intérêts de ses acteurs. Les jeux de pouvoirs, qui s'y déploient, varient et dépendent du nombre et de l'importance des acteurs en présence ainsi que des enjeux que représentent les différents lieux et espaces. Ces acteurs agissent en fonction de règles et de codes établis qui ont un rôle limitant les uns par rapport aux autres, conduisant ainsi à une relative stabilité dont on peut dénommer gouvernance, tacite et/ou subie, explicite et voulue, comme est le cas du fonctionnement d'un marché qui conduit à terme à la fixation des prix d'équilibre entre l'offre et la demande.

\* Les systèmes d'acteurs produisent les territoires autour de la gouvernance

Devant la complexité croissante des territoires et la multiplicité de ses acteurs se pose la question de la gouvernance qui traduit « *un out idéologique pour une politique de l'Etat minimum* » qui replace les acteurs sur le devant de la scène politique, là où il ne peut plus jouer un rôle moteur (Roseneau J-N, 1992)]. La montée des acteurs et le recul de l'Etat et son affinage croissant depuis quelques décennies expliquent la tension permanente et explicite des territoires, liée aux contraintes peu prévisibles et aux temporalités différentes de divers

processus en œuvre, modifiant sans cesse le contexte décisionnel des acteurs qui agissent plus ou moins selon les situations qui se renouvellent en permanence. Les contraintes sont liées à l'espace géographique dont l'organisation change dans le temps, le cadre législatif qui évolue selon une temporalité de quelques dizaines d'années, la donne politique qui se modifie selon un rythme moins que décennal, l'environnement global fluctuant et peu lisible au-delà d'une année et les idéologies qui se transforment en permanence (Moine A, 2010).

La réalité est plus complexe qu'elle n'y apparaisse suite au multipositionnement des acteurs. Le même acteur peut être partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et les décisions s'en trouvent ainsi fortement influencées, voire biaisées. Un acteur peut être dans plusieurs positions à la fois : un chef d'entreprise, un maire, un responsable politique, un gros propriétaire foncier, un membre d'un groupe de pression ou d'une association ou un actif de la société civile. Chaque décision prise se trouve inéluctablement influencée par les autres positions de l'acteur considéré et s'éloigne de la rationalité objective sensée être la sienne. En outre, avec l'émergence de nouveaux acteurs, liés à la décentralisation, les pouvoirs territoriaux se démultiplient et interfèrent et rendent la gestion des territoires de plus en plus difficile.

Si un équipement est localisé à tel endroit, ce n'est pas forcément en relation avec une loi d'organisation spatiale reconnue par la communauté scientifique ou l'acteur qui en a décidé, connaît une telle loi. C'est tout simplement parce qu'il y a un acteur politique influant, un acteur qui en a saisi l'occasion pour en profiter ou un groupe d'acteurs raisonnable, l'a souhaité ainsi, en dehors de toute « rationalité » scientifique (Moine A, 2010). Le système met en place, par la suite, tous les processus de régulation et de réajustement pour assurer un fonctionnement normal régi par les principes de l'auto-régulation et de la résilience. Ainsi, une zone rurale enclavée pourrait devenir une grande station balnéaire attractive, un village isolé devenir une ville dynamique qui concurrence la ville régionale. Ceci nous conduit à chercher une définition intégrée du territoire qui tient compte de la nature complexe et systémique du territoire.

Les structures matérielles et idéelles du territoire et le jeu complexe des acteurs en action font du territoire un véritable système.

### **1.3- Le territoire, un véritable système**

Le territoire constitue un véritable système tellement il est complexe et le lieu d'interaction de toutes les structures et composantes : naturelle, économique, politique, sociale, culturelle et environnementale même si on a de la peine toujours à l'étudier comme tel. Rappelons qu'un système est une entité individualisée dont les parties se trouvent en interaction dynamique en vue d'une finalité : reproduction, développement, bien-être (De Rosnay J, 1975, Belhedi A, 1998, 2017). Son aménagement et sa gestion nécessitent d'abord une approche globale qui tiendrait compte de toutes les structures, composantes et parties et un large consensus entre les différents acteurs à l'œuvre.

Comme système, le territoire est régi par le principe de la complexité liée à l'interaction permanente de ses parties (De Rosnay J, 1975 ; Lemoine J-L, 1984). Il est composé de structures (topographique, topologique, économique, sociale, politique, mentale, culturelle, ...) et de sous-systèmes (géosystème, système de représentations, système d'acteurs...), doté de boucles de rétroaction et régi par les contradictions systémiques dans ses rapports avec l'espace et l'environnement. Il est le lieu de multiples interactions qui le rendent sans cesse complexe compte tenu de l'importance de l'imprévisibilité en dépit des mécanismes d'auto-régulation à l'œuvre dont il est doté et de l'intentionnalité des acteurs qui le composent allant jusqu'à la contrariété, le conflit, voire le blocage même du système donnant lieu à des contradictions internes, voire des blocages. Dans les systèmes écologiques et biologiques, comme le corps humain, le rôle des parties et des sous-systèmes est déterminé par les fonctions complémentaires qui leur sont assignées.

Ces caractéristiques font que le territoire dépasse l'espace, il se trouve produit, voire bricolé, par les acteurs dépassant la seule appropriation de l'espace ou la simple identification. Il nécessite une définition plus intégrée (-ive) et rend la gouvernance une nécessité impérative.

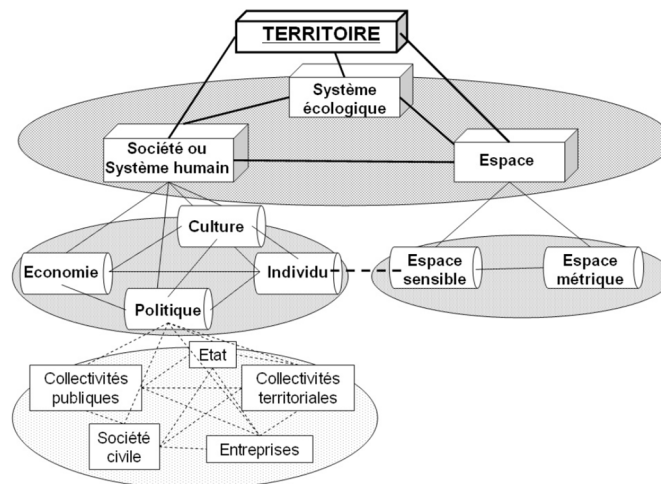
#### 1.4- Pour une définition intégrée

Le territoire combine, dans une optique systémique, les trois composantes inséparables de l'espace géographique, l'espace socio-politique et l'espace vécu, « *le territoire est un système complexe qui évolue dans le temps en relation avec la boucle de rétroaction qui lie un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent aménagent et gèrent* » Moine A (2010). Le territoire est un espace produit au sens matériel et idéal à la fois, il est l'espace du « *bien chez soi et bien être ensemble* » (Di Méo G, 2001, p.35), il assure la socialisation et constitue un bien collectif (Belhedi A, 2006).

Plusieurs dimensions fondent ainsi le territoire. Le Berre (1995) distingue trois dimensions : la dimension identitaire où l'espace est approprié et revendiqué, la dimension matérielle qui résulte de l'usage que font les populations du territoire et la dimension organisationnelle caractérisée par les rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité et de complémentarité (Muis A-S 2014). De sa part, Di Méo (2001) en distingue quatre dimensions : la dimension collective qui exprime la référence identitaire et l'appartenance au groupe, la dimension politique qui traduit le mode de maillage et de contrôle de l'espace, la dimension symbolique qui consolide l'appartenance et donne du sens et la dimension historique qui exprime l'épaisseur du temps, l'identité et justifie la destinée commune.

Il correspond à un triangle formé par l'espace (métrique et sensible), le système écologique et la société (culture, économie, politique...) dont la dimension politique se trouve marquée par les acteurs : Etat, collectivités, société civile, entreprises (Piot J.Y, 2003, 2007).

Schéma simplifié du territoire



Source : Piot J.Y, 2003, 2007

Le territoire est dual par essence, il a un aspect rationnel et fonctionnel qui en fait un objet qu'on peut monnayer, posséder et administrer. Il a aussi un aspect émotionnel et affectif qui fait qu'il est une partie de nous au point où il devient erroné et insensé d'évoquer le territoire sans intégrer le lien qui l'unit à l'individu ou au groupe qui l'investit, y vit et l'occupe. A la notion de valeur s'associe celle de l'identité (Bonnemaison *et al.*, 1996, 1997 ; Muis, 2011) qui n'est point totalement affranchie de la dimension spatiale (Guérin-Pace, Filippova, 2008). Comment peut-on imaginer développer durablement les territoires sans prendre en compte l'identité qui en découle et qui fabrique même le territoire ? « *Toute la difficulté de l'analyse réside dans ce triptyque : objet, valeur et identité* » [...] « *Ainsi, les identités fabriquent des territoires et les territoires des identités* » (Muis A-S, 2014).

Le territoire constitue, à la fois, un facteur de production et l'objet, l'objectif étant le développement socio-économique à travers la planification, l'aménagement du territoire d'abord, le développement régional et local ensuite, enfin le développement durable et le développement territorial qui les intègrent (Belhedi A 2016, 2018). Le territoire devient, de plus en plus, un facteur de production de par sa masse critique, sa configuration et sa combinaison propre d'acteurs et de ressources spécifiques permettant d'attirer les entreprises, les promoteurs et les touristes, voire l'innovation à travers les économies d'échelle, externes et d'agglomération sur la base de la compétitivité et de la labellisation territoriale. Le label exprime l'image positive du territoire, créée à travers l'histoire d'une manière spontanée ou par une action volontaire et programmée de communication territoriale. La combinaison territoriale des facteurs et des ressources spécifiques, souvent singulière, devient source de synergie et facteur de développement sur la base d'une spécificité territoriale non transférable donnant lieu à des avantages comparatifs inégalables, comme est le cas des territoires touristiques (cf. infra).

## **2- De la gouvernance à la géogouvernance**

Le recul de l'Etat-Providence et/ou son désengagement et la montée des acteurs depuis quelques décennies font que la gouvernance est devenue incontournable dans la gestion des affaires publiques.

### **2.1- La gouvernance : le mode de gérer à la mode**

La *gouvernance*, dans son sens premier est « *la manière de gouverner* », elle renvoie à des échelles et des champs différents allant de la gestion d'une entreprise aux décisions publiques et la gouvernance d'un pays, voire du monde (Létourneau, 2009, Paquet 2009), c'est l'ensemble des processus et des institutions qui participent de la gestion politique d'une société (Lévy J et Lussault M, 2003). Comprenant tous les acteurs, elle est au gouvernement ce que le politique est à la politique (Lévy J et Lussault 2003) : régulation sociale, gestion efficace, coordination, résolution des conflits, limitation du rôle de certains acteurs hégémoniques (Etat en particulier, Parti, groupe...), interaction horizontale et transversale...

De l'anglais « *governance* », « *la gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation...* » (Site La Toupie). Elle a pour l'IT Governance Institute, la gouvernance a « *pour but de fournir l'orientation stratégique, de s'assurer que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme il faut et que les ressources sont utilisées dans un esprit responsable* ». Elle veille en priorité au respect des intérêts des ayants droits (citoyens, pouvoirs publics, partenaires, actionnaires...) et à faire en sorte que leurs voix soient entendues dans la conduite des affaires (La Toupie). Utilisé au début pour désigner la manière dont un gouvernement exerce son autorité économique, politique et administrative et gère les ressources d'un pays en vue de son développement, le concept a ensuite été étendu à la gestion des entreprises, de politiques publiques, des projets et des territoires.

La gouvernance, considérée comme « l'exercice des pouvoirs économiques, politiques et administratifs pour gérer les affaires des pays à tous niveaux » (PNUD, 1997) se distingue du gouvernement qui se réfère aux institutions (Mancebo 2008). Il ne s'agit surtout de gérer et de co-construire la décision. La Banque mondiale (World Bank, 1994, p.14) la considère comme l'« *action de gouverner pour obtenir un développement économique, social et institutionnel durable* ».

La gouvernance part du principe de la pluralité des acteurs et de la nécessité de leur équité (gagnant/gagnant). Le PNUD (1997) détermine la « bonne » gouvernance, comme devant être « *participative, transparente et responsable (...). La bonne gouvernance assure que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus dans la*

*société et que les voix des plus pauvres et des plus vulnérables sont au cœur du processus de décision sur l'allocation des ressources pour le développement* ». Cette gouvernance a émergé dans un cadre spécifique des années 1980, caractérisé par le recul de l'Etat et la montée des acteurs.

#### 2.1.1- Le cadre de l'émergence de la gouvernance : la montée des acteurs

C'est dans la mise en place des Agendas 21 que le concept de gouvernance a été le plus fréquemment utilisé, « *avec la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique, la gouvernance [...] est souvent présentée comme étant le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable* ». Gouvernance et participation citoyenne sont intimement liées, la première étant « *comprise comme les relations entre l'Etat et la société civile* »<sup>2</sup>.

L'émergence de la notion de gouvernance (Lorrain, Stoker, 1995) s'inscrit dans un contexte marqué par la fragmentation et le retrait de l'État, l'accroissement du secteur privé, la montée de la société civile et des collectivités territoriales (Le Galès P, 1995, 2003). Elle est liée à l'affirmation d'une diversité d'acteurs et leur implication grandissante dans l'action publique. L'existence de réseaux et de groupes d'acteurs ayant chacun leurs propres logiques et intérêts les conduit souvent à résister aux injonctions du pouvoir central et contrarier les autres acteurs donnant lieu parfois à conflits et le blocage de l'action.

La gouvernance est l'ensemble des arrangements formels et informels entre intérêts privés et publics, à partir desquels sont prises et mises en œuvre les décisions (Le Galès P, 1995, 2003). La multiplicité des acteurs, de leurs statuts et leurs logiques, questionne le sens du leadership politique et la négociation des objectifs communs. Le pouvoir est fragmenté et pose la question du pilotage et sa légitimité. La gouvernance donne un cadre de légitimation à la fragmentation et au bricolage de l'action publique (Le Galès P, 1995). La présence d'acteurs divers avec des objectifs propres nécessite la négociation d'une vision partagée et d'objectifs communs posant ainsi les principes de la gouvernance.

#### 2.1.2- Les principes et les concepts basiques de la gouvernance

Cinq principes fondent la gouvernance : 1- *l'ouverture* qui assure la transparence du fonctionnement des institutions, 2- *la participation* des acteurs et des citoyens qui permet leur implication dans la conception, la décision et la mise en œuvre des politiques publiques, 3- *la responsabilité* dans le souci de clarifier le rôle de chacun dans les processus, 4- *l'efficacité* qui implique l'évaluation des politiques préconisées, 5- *la cohérence* de nature à permettre la coordination entre les différents niveaux et les divers acteurs (Bonerandi E et Santamaria F, 2011).

La gouvernance est associée à quatre concepts basiques : *la multiplicité des acteurs, la décision partagée, la gestion décentralisée et le bien commun géré par la sphère privée*. La participation de la société civile à la définition des politiques publiques et le rôle de contrôle qu'elle peut exercer dans la mise en œuvre du processus décisionnel relatif au bien commun est considérée comme indispensable, pour permettre une appropriation sociale en particulier. La gouvernance se rapproche du développement durable dans le sens où pour être qualifiée de « bonne », elle doit être « participative, transparente et responsable » (PNUD, 1997) ; reposer sur un processus participatif et une décision « co-construite » pour reprendre Patrick Le Galès (1995, 2003). La gouvernance repose sur quatre principes fondamentaux : la responsabilité, la

---

<sup>2</sup> Cf. McCarney, Halfani et Rodriguez 1995, cité par Lungo (communication du Cap 1998), in Bailly et al. La gouvernance est d'ailleurs l'objet du 10<sup>e</sup> principe de la déclaration de la Conférence Internationale de Rio (ONU, 1992) où il est dit qu'« *en théorie, la participation de la société civile est indispensable pour le développement de rapports de gouvernance urbaine démocratique* » (Lungo, 2000).



transparence, l'Etat de droit et la participation (La Toupie) ; on pourrait se demander sur sa finalité et questionner sa légitimité.

#### 2.1.3- La finalité questionnée

La finalité de la gouvernance diverge selon les protagonistes. Elle fondée sur la disparition du conflit, de la force et des oppositions. Elle se construit sur l'idée d'une liberté partagée, respectée, d'une paix acquise et d'un équilibre dans l'échange et la transparence. Pour les uns, elle assure la libéralisation des sociétés en limitant le rôle des États et des élus. Pour les autres, elle est une voie de démocratisation du fonctionnement étatique, avec la mobilisation de la société civile et les initiatives locales et politiques. Ces valeurs sont-elles seulement envisageables ? Comment affirmer son identité sans se confronter avec autrui et sans un rapport de force ? (Muis A-S, 2008, 2014).

Le concept de bonne gouvernance est issu de la théorie micro-économique et de la science administrative anglo-saxonne, il a été diffusé dans les années 1980 par la Banque mondiale comme la condition nécessaire des politiques de développement. Ses détracteurs y voient une idéologie de désengagement, voire de recomposition de l'Etat qui s'inscrit dans la vision de l'Etat minimal, depuis le tournant néolibéral des années 1980 (La Toupie).

#### 2.1.4- Le versant social de la durabilité

La gouvernance constitue le versant politique de la durabilité, en associant tous les acteurs, « décideurs/acteurs/usagers/citoyens », sur le territoire d'action et de vie à la fois selon Ulrich Beck (2001) qui considérait que l'expertise profane est aveugle sans l'expertise scientifique, mais celle-ci est insensée sans la première. Une démarche d'information/formation réciproque de tous les acteurs s'impose pour aboutir à des projets partagés par les différents acteurs allant de la simple information au partenariat dans une démarche de co-construction des projets, en passant par la simple information, la consultation, l'association des acteurs, l'accompagnement ou le simple soutien à la conduite de leurs projets. Ce processus d'interaction privilégie la démocratie participative aux dépens de la démocratie représentative qui s'avère parfois limitée mais pose la question de l'intérêt commun et sa légitimation.

#### 2.1.5- L'intérêt commun ? leadership de légitimité

Les études ont montré que la démocratie participative n'est pas une tâche aisée (Blondiaux, 2008 ; Rosanvallon, 2008). La difficulté réside dans la conciliation de l'hédonisme (préoccupations immédiates des individus) et le bien commun dont on ne perçoit pas toujours ni la délimitation, ni le groupe l'exprimant. Au sein de la société civile, le tissu associatif souvent à caractère défensif, s'interpose parfois entre les élus et les citoyens et capte, de manière sélective, une partie des aspirations de ces derniers. Cette démarche de contestation, rarement désintéressée, soulève la question de la représentativité et de la légitimité de ces acteurs dans le processus émergent de participation. Car ce volontarisme associatif, sans poser la question de compétence, ne favorise ni une large diffusion de l'information géographique en direction des citoyens, ni une prise en compte réelle des aspirations légitimes de ces derniers.

#### 2.1.6- Un mode d'organisation et d'accommodement limité ?

La gouvernance est un mode d'accommodement des acteurs (Laganier R, Villalba B et Zuindeau B, 2002) : « *De manière minimale, nous pouvons envisager la gouvernance comme un mode d'organisation des acteurs (institutions, entreprises, associations...), plus fondé sur l'accommodement que sur la domination, et destiné à concevoir et à mettre en œuvre un projet* ». La gouvernance doit tenir compte de tous les points de vue même celles qui sont opposés. « *La « bonne » gouvernance est de confronter les avis même contradictoires des citoyens concernés et de faire ressortir la complémentarité des points de vue et non leur opposition au projet choisi par les élus* » [...] « *Le développement durable passe par la*

*reconnaissance des territoires et donc celle des identités (individuelles et collectives) qui en découlent ; ce qui suppose une gouvernance qui tienne compte de celles-ci et qui contribue à les respecter* ». La revendication et le désaccord sont des indicateurs d'appropriation territoriale (Muis A-S, 2014).

La gouvernance s'intéresse surtout au volet institutionnel et fonctionnel, le rapport à l'espace se trouve souvent évacué et la nécessité s'est faite sentir d'intégrer la territorialité.

## **2.2- A la gouvernance territoriale et la géogouvernance**

Le recours à la gouvernance territoriale s'est imposé pour assurer la cohérence spatiale des différentes politiques sectorielles, elle est « *l'expression d'arbitrages entre différents intérêts au niveau d'un territoire* ». La dimension spatiale se limite souvent au cadrage spatial et à la territorialisation des différentes politiques du développement selon un schéma qui reste toujours descendant<sup>3</sup> dominé par l'Etat et ses organes déconcentrés. La gouvernance territoriale consiste à assurer la coordination et la coopération verticale (échelles) et horizontale (territoires, acteurs et politiques sectorielles)<sup>4</sup>. "*La problématique de la gouvernance territoriale pose ainsi la question de la centralité de l'Etat, de la démocratie, et de la citoyenneté, sous l'angle de l'identification des espaces de débats et de participation politique*" (Joye, Leresche, 1997, p.283)<sup>5</sup>. Pour cette raison, la géogouvernance s'est imposée depuis plus d'une décennie.

### 2.2.1- La géogouvernance comme mode d'expression territoriale

La *géogouvernance* est la gouvernance d'un territoire donné par le groupe social qui l'occupe par une démarche assurant la connaissance partagée du territoire actuel en vue de co-construire le territoire de demain. Le terme a été employé en 2005 par Paquet « *The New-Geo-Governance* », les géographes s'y trouvent bien placés pour comprendre et expliciter les enjeux spatiaux, ils peuvent jouer le double rôle de *passeurs de savoirs sur le territoire* (à la fois géographique et profane).

L'accès de tous les acteurs aux connaissances des (sur les) territoires, grâce à la visualisation dynamique interactive, permet la « géogouvernance », entendue comme la « *gouvernance sur, pour et par les territoires* » selon une démarche ascendante et descendante à la fois, s'appuyant sur les méthodes et les outils de l'analyse spatiale et les NTIC qui rendent compte des enjeux, des risques encourus et des évolutions possibles à différents horizons temporels (CML termes), en les mettant à la portée de tous les acteurs concernés : décideurs, gestionnaires, experts, usagers, opérateurs et citoyens. Toutefois, une double exigence s'impose pour assurer la participation active des citoyens à la gestion de leur espace de vie : d'abord l'information/formation à la connaissance du territoire, ensuite la prise en compte des besoins/attentes des citoyens dans les (des) projets ; mais le biais politique est inévitable.

---

<sup>3</sup> Au début, l'aspect organisationnel et fonctionnel primait et le territoire était là comme support de l'action publique. C'est le cas de la démocratie-monde proposée par Lamy (2004), la géocratie (Péguy, 2001) pour gérer la Terre. L'entrée à la gouvernance s'est opérée à partir du développement durable (Mathieu, Guermond, 2005), de la gouvernance urbaine (Dorier-Apprill, 2006). Cf. Lamy P, 2004, *La démocratie-monde. Pour une autre gouvernance globale*. Paris, Le Seuil, 90 p ; Péguy C.-P, 2001, *Espace, temps, complexité. Vers une métagéographie*, Belin-Reclus, 283 p ; Mathieu N, Guermond Y, 2005, *La Ville durable, du politique au scientifique*. Ed. INRA, CEMAGREF, CIRAD, IFREMER, NSS, 285 p ; Dorier-Apprill E, (dir), 2006, *Ville et environnement*, Paris, SEDES.

<sup>4</sup> « *Les actions de gouvernance territoriale sont des actions qui, à différents niveaux géographiques, : a) garantissent la coordination et la coopération verticale (multi-niveaux) et horizontale (entre les territoires, les acteurs et les politiques, b) permettent la participation et, comme résultat, c) promeuvent un développement spatial durable* » (ESPON, 2007, p.19, cité et traduit par Bonerandi E et Santamaria F, 2011).

<sup>5</sup> Cité, p.10, par Laganier R, Villalba B et Zuideau B, 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires*.

### 2.2.2- Lorsque l'enjeu politique se conjugue avec le souci hédonique du citoyen

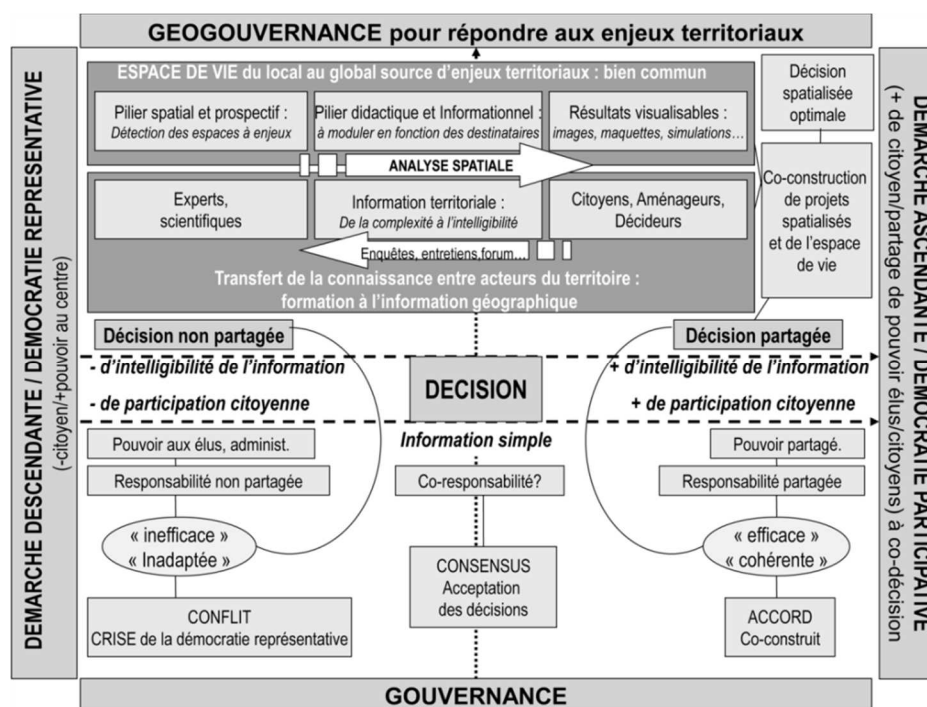
Pour avoir l'adhésion de la population à leurs projets, les politiques ont souvent tendance à privilégier le concret, le court terme et le local rejoignant ainsi le souci hédonique du citoyen, réduisant souvent une réalité territoriale très complexe qui concerne aussi le moyen et le long termes, les autres échelles spatiales (régionale, nationale) et les autres territoires (contigus ou distants) à travers les impacts, les portées spatiales et les enjeux distants<sup>6</sup> (Cheylan, 2001).

La géogouvernance privilégie les relations transversales entre élus, experts, usagers et citoyens ainsi que les négociations horizontales entre les échelles d'action fondées sur le partenariat et la contractualisation<sup>7</sup>. Elle mobilise, à l'instar de l'intelligence territoriale, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les observatoires et les indicateurs territoriaux pour le partage des informations et une meilleure connaissance des représentations spatiales et sociales entre les acteurs. La démarche croise les connaissances profanes et expertes pour spatialiser le fonctionnement/dysfonctionnement territorial, les enjeux spatiaux et les espaces à enjeux.

### 2.3- La construction du concept de géogouvernance

Le concept de géogouvernance est fondé sur le socle de la gouvernance avec le territoire au cœur, combinant à la fois la démarche ascendante et descendante avec un passage de la démocratie représentative descendante (*top-down*) à la démocratie participative qui s'appuie sur une démarche ascendante (*bottom-up*) et un principe décisionnel partagé où la participation citoyenne est centrale.

La géogouvernance pour répondre aux enjeux territoriaux



Source : Dubus N., Helle C., Masson-Vincent M., 2010, cité par Masson-Vincent et al 2012

<sup>6</sup> « Les politiques veulent avoir l'assentiment de leur population en donnant des réponses concrètes, locales et à court terme, là où il faut au contraire compliquer la réponse parce que la société est complexe... » (Rosanvallon 2008).

<sup>7</sup> L'intelligence territoriale est de nature à opérationnaliser la gestion des territoires et assurer leur développement (Bertacchini *et al.*, 2006).

L'inefficacité de la démocratie représentative à mettre en œuvre la participation citoyenne et l'absence du dialogue entre pouvoir et citoyens débouchent sur une situation de conflit et de crise permanente où ni la décision, ni la responsabilité ne sont partagées. La participation citoyenne devient ainsi incontournable. Ce passage n'est possible qu'avec la mise à disposition des acteurs, notamment les citoyens, d'une information territoriale intelligible et pertinente, des représentations spatiales des uns et des autres, autour du projet considéré, pour permettre à tous d'en appréhender les enjeux territoriaux et déchiffrer le territoire dont l'organisation est fort complexe (Voiron *et al.* 2007). L'analyse spatiale constitue un outil de formation/information territoriale.

#### **2.4- L'apport de l'analyse spatiale : pertinence et confrontation de l'effet spatial**

L'analyse spatiale constitue un outil pour la connaissance du territoire, des pratiques territoriales et des desirata des habitants à la fois (Caron *et al.* 2005) dans une démarche combinant la compréhension à l'action, des microprocessus de la vie quotidienne aux structures globales. L'acquisition, la modélisation, la représentation et le partage de la connaissance territoriale complexe sont rendus possibles permettant l'interaction et l'articulation entre les savoirs : le savoir-expert, le savoir-faire de la société civile et le savoir profane du citoyen.

L'analyse spatiale permet aussi de visualiser la représentation spatiale des individus et de voir le décalage entre l'occupation perçue de l'espace et celle qui résulte des bases de données. Elle permet de déchiffrer l'intelligibilité des données spatiales dont la lecture reste fort difficile même pour les spécialistes de l'espace : spatialisation de l'information, modélisation spatiale, simulation, systèmes-experts, systèmes multi-agents, passage inter-échelles à partir des études de cas<sup>8</sup>, élaboration d'indicateurs spatiaux appropriés<sup>9</sup>, ...

La géogouvernance permet de révéler les enjeux de l'action spatiale, de prendre en compte les stratégies des acteurs, de favoriser leur dialogue, afin que soit co-construit un territoire de vie en accord avec la volonté des habitants et que soit prise « *une décision spatialisée optimale* » (Dubus, Helle et Masson, 2010), plutôt sub-optimale dans la mesure où l'information reçue n'est jamais totale, complète ou réelle (Belhedi A, 2012). Les enjeux spatiaux peuvent être analysés, mis à la connaissance de tous à travers un géoportail interactif qui assure le partage et l'interactivité instantanée de tous et conduit à évaluer et rectifier le tir au moment opportun pour co-construire des solutions consensuelles les territoires de demain.

Cette co-construction négociée fait appel aussi à des méthodes et des outils qui sont restés jusqu'ici peu pratiqués<sup>10</sup> et/ou sont à inventer : l'analyse des enjeux et des stratégies, des réseaux sociaux, des processus décisionnels, des jeux rôle et de pouvoir, la modélisation d'accompagnement, les simulations de scénarios ; la géovisualisation dynamique et les systèmes experts se trouvent parfaitement indiqués pour reconstituer la dynamique territoriale et voir les impacts spatiaux et à mettre à profit. On peut citer quatre exemples où l'analyse spatiale se trouve mobilisée : la simulation multi-échelle de la diffusion des incendies de forêt (Lampin C, 2009 ; Lampin-Maillet, 2010 ; Dubus et al. 2010) permet de les limiter, la multiplication récente des feux de forêt en Tunisie milite en faveur de la mobilisation de tel outil dans les espaces forestiers. La simulation du réseau bus urbain à Annecy (France) pour s'adapter à l'horaire scolaire (Piot, 2003, cité par Dubus et al., 2010, Piot 2005). La diffusion

---

<sup>8</sup> Elaboration des règles de transition de l'état initial (agricole ou naturel) à l'état artificialisé et simuler, à l'aide de Systèmes Multi-Agents (SMA), l'évolution de l'occupation régionale/locale du sol, à moyen et à long termes.

<sup>9</sup> La réactivité à l'occupation du sol évalue, pour chaque lieu, la réaction au changement (infrastructure, équipement, opération d'aménagement) en fonction de la position, la distance au centre et aux axes permettant d'anticiper les réactions de la population dans les différentes zones et constitue un outil d'aide à l'action.

<sup>10</sup> Animation et dynamique de l'interaction sociale autour des projets de territoire, outils de l'analyse quantitative et qualitative (entretiens, « cartographie » cognitive, analyse des transactions autour d'objets de négociation, ...).

de l'habitat spontané qui constitue 40% du parc logement peut être modélisé (Herguem A, 2005) et généralisée au niveau de la ville. Enfin, la simulation de l'érosion des plages et de la surfréquentation des plages permet de limiter les dégâts.

La géogouvernance est un processus visant à une connaissance partagée du territoire à partir des différentes visions des acteurs pour co-construire le territoire de demain à l'aide de l'analyse spatiale qui place l'information géographique au cœur du processus décisionnel portant sur l'espace de vie. Les NTIC (systèmes d'information géographique, modélisation, Géoportail, ...) permettent de visualiser les enjeux territoriaux et les rendre compréhensibles par les citoyens et les usagers. Elles favorisent le partage des connaissances et le débat équilibré entre tous les acteurs du territoire : experts, décideurs, société civile, élus et citoyens.

## 2.5- Des concepts connexes liés

Dans ce cadre, on a vu émerger trois concepts associés à la gouvernance territoriale depuis trois décennies : l'intelligence territoriale comme approche et outil combinant intelligence économique et développement communautaire depuis 1998 (Girardot J-J, 2010), le développement durable depuis les années 1990 qui vise la durabilité et fondé sur trois piliers : une économie viable, une société équitable et un environnement vivable, enfin le développement territorial qui émerge depuis les années 2000, implique les ressources et les acteurs appropriés et vise un secteur et des espaces donnés (Belhedi A, 2016, 2018). Ces trois concepts émergents font appel et nécessitent la gouvernance, considérée même par la Banque mondiale (World Bank 1994) comme le 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable, en particulier la gouvernance territoriale, le passage par le territoire est inéluctable.

L'intelligence territoriale constitue un support incontournable pour la gouvernance territoriale de la société de l'information qui s'appuie sur le volet informationnel et la mobilisation des NTIC. Se situant entre l'intelligence économique et le développement communautaire, elle est l'organisation des connaissances collectées, utilisées et partagées par les acteurs d'un territoire dans le but d'une meilleure gouvernance territoriale et d'un développement durable, la gouvernance territoriale constitue un de ses domaines privilégiés, elle étudie les principes éthiques garantissant la prise en compte équilibrée des besoins, la distribution équitable et la durabilité des ressources, grâce à la transparence, le partenariat et la participation. La confiance entre acteurs constitue un instrument fondamental dans ce processus tandis que l'appartenance au territoire représente un atout majeur conduisant à l'attachement, à la mobilisation et à l'ancrage territorial où l'observatoire (système d'information territoriale, SIT) constitue une composante essentielle du processus d'intelligence territoriale et dont la tâche dépasse la collecte de l'information pour sa diffusion et son partage. L'intelligence territoriale est un processus ascendant porteur d'un projet territorial et est le fruit de l'action collective (Bertacchini Y, 2004) au service du développement durable. « *L'intelligence territoriale met les technologies de l'information au service du développement durable des territoires dans la société de la connaissance en respectant les principes de la gouvernance démocratique : participation, approche intégrée et partenariat* » (Girardot 2010).

L'aménagement du territoire, développé durant les années 1960 et 1970, a été relayé par la suite par le développement régional et local pour laisser la place progressivement au développement durable et territorial depuis les années 1980 avec la prise de conscience de l'impératif environnemental et la montée du local devant le désengagement de l'Etat depuis les années 1980 (Belhedi A, 2016, 2018). « *L'idéologie du développement durable place le territoire au cœur du débat* » (Muis A-S, 2014). « *Le développement durable ne peut se déployer que dans des territoires et par des territoires* » (Mancebo M, 2008, p.81). Au schéma descendant de l'aménagement articulé sur l'Etat, correspond le schéma ascendant du développement durable, articulé plutôt sur les acteurs. Il combine les trois piliers de l'aménagement (économique, social, environnemental) dans une perspective de durabilité. Le

développement durable renforce la notion de territorialité même et l'identité, révélée par l'altérité. Comment peut-on développer durablement des territoires sans prendre en compte et reconnaître leur identité, une identité qui fonde l'attractivité à travers la spécificité et l'ouverture à la fois, qui constituent les piliers fondamentaux du développement touristique ? Comment accepter la différence de l'autre en gardant sa propre identité, une question qui se pose au tourisme où identité et altérité vont de pair, non sans conflit ?

Le développement durable qui constitue l'ultime objectif, repose sur trois principes éthiques : la participation de tous les acteurs du développement avec au premier rang les citoyens, l'approche globale (dimensions économique, sociale et environnementale...) et le partenariat des acteurs. Les principes méthodologiques se fondent sur l'appréhension du territoire comme espace d'action, la gestion par projet et une culture de l'évaluation des réalisations, enfin l'accès aux technologies de l'information et de la communication comme outil de partage et de dialogue (Girardot J-J, 2004, Girardot J-J et Gramaccia G, 2006).

Le développement territorial correspond à l'intégration de deux actions volontaires, au début indépendantes, relatives au développement socio-économique et à l'aménagement de l'espace (Baudelle G et al., 2013) où chacune incorpore une partie de la seconde. Il répond à la reconnaissance de la dynamique créée par les acteurs (Pecqueur B 2005) : les pays en France, les clusters industriels en Italie, le développement local en Tunisie avec les années 1990. Chez les économistes, il a souvent une dimension économique prégnante en s'appuyant sur la valorisation des ressources territoriales, la mobilisation des acteurs concernés et l'identification territoriale collective dans un cadre de compétitivité territoriale. Il est à la fois une construction d'acteurs, une stratégie d'adaptation à la mondialisation et une spécialisation sur la base des ressources territoriales. Le développement territorial prend le territoire comme un objet et un objectif à la fois. Il se trouve à la rencontre des acteurs ascendants et descendants (Etat...). Le concept est né à la fin des années 1980. Le territoire se trouve ainsi au cœur de la problématique du développement, avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités matérielles et immatérielles selon une approche transversale, décloisonnée et stratégique qui tient compte du contexte économique en exploitant les atouts, réduisant les faiblesses internes profitant des opportunités et faisant face aux menaces externes selon une démarche plutôt ascendante qui part du territoire (*Bottom-up*) que descendante (*top-down*, initiée au niveau national pour être mise en œuvre au niveau régional ou local).

Le développement territorial correspond à la prise de conscience du rôle des acteurs et des facteurs immatériels dans le développement : le territoire, la culture, les réseaux, les mentalités, le patrimoine... Il pose la question de la citoyenneté et débouche sur la gouvernance et le rapport de la société à son territoire. Il repose sur une dynamique de « spécification » des ressources par un ensemble d'acteurs constitué en « territoires », reprenant le concept de développement endogène « bottom-up » sur la base de la proximité géo-institutionnelle où l'Etat est nécessaire mais non suffisant à l'action publique territoriale (Pecqueur B, 2005). Il repose sur les facteurs et les acteurs spécifiques et les ressources non transférables : l'identité, la culture, les réseaux sociaux, les métropoles, le patrimoine, les créneaux, le label, les paysages, le système territorial d'acteurs, ressources naturelles, métiers, mentalités, culture d'entreprise (Belhedi A, 2016, 2018). Le développement territorial est souvent considéré, notamment par les économistes, comme un développement économique fondé sur les ressources locales, une réponse à la mondialisation des espaces marginalisés par le biais de la spécification des produits permettant de contourner la question compétitivité-prix de certains territoires à travers l'organisation et la mobilisation des acteurs autour d'un projet et d'une vision commune : société civile ONG (Elloumi M, 2019). Les projets posent toutefois la question de gouvernance dans la mesure où ils restent liés aux prix et tournés souvent vers l'extérieur (initiation, exportation) où l'approche sectorielle domine, renforçant parfois

l'extraversion et la dépendance. Il lui faudrait une vision globale qui touche l'ensemble du territoire avec une composante développement économique, l'aménagement et le développement local, voire régional dans une perspective durable (Belhedi A, 2016, 2018). Le développement territorial se fonde sur la gestion collective du territoire et ouvre la porte à la gouvernance dans une optique de développement durable qui exprime « l'importance du local dans un monde qui se globalise » (Pecqueur B, 2005). « Pour que ces deux nouvelles formes de développement, développement local/développement durable, puissent fonctionner, elles doivent s'adapter à la diversité des territoires et des acteurs qui les composent ». Delphine Roussel, 2006. Citée par Dribek A, 2012, p.346). La gouvernance territoriale vise avant tout le développement durable qui en constitue l'objectif et son pilier politique (World Bank 1994) à côté de la triade : économie viable, société équitable et environnement vivable. Un développement qui s'opère à travers les territoires qui en représentent l'objet. L'approche varie selon les activités et les territoires, c'est le cas du tourisme où les ressources spécifiques (soleil, sable, plage, paysage, nature, culture...) se conjuguent avec la proximité géographique des foyers émetteurs, la configuration des réseaux des Tours-opérateurs (TO), à la culture d'ouverture et à la diversité des activités. On peut s'interroger sur implications de cette gouvernance territoriale sur l'activité et les territoires touristiques.

### **3- Spécificités et contraintes de la gouvernance des territoires touristiques**

Le tourisme constitue une activité très singulière dans la mesure où elle s'appuie fondamentalement sur la valorisation de ressources spécifiques non transférables du territoire comme le soleil, les plages, les paysages, le Sahara, la montagne, la forêt, le patrimoine et la culture... Il se fonde sur des réseaux locaux (guides, artisans, restaurants, géosites, maisons d'hôtes, gîtes ruraux...) et extra-locaux (agences de voyages, transporteurs, tour-opérateurs...) et une mentalité ouverte et accueillante. Il est tourné vers des acteurs extra-territoriaux représentés par les investisseurs, les tour-opérateurs (TO), les touristes eux-mêmes à la recherche de l'exotique et du dépaysement. Ainsi, se pose la question de la gouvernance territoriale de ces espaces ouverts et extravertis où les locaux se trouvent souvent exclus et dont les logiques de gestion oscillent entre le sanctuarisme et l'ouverture.

#### **3.1- Les logiques sanctuaristes**

A l'instar de nombreux territoires spécifiques comme les aires maritimes protégées (Sallemi R, 2018), les logiques sanctuaristes ont souvent dominé les positions des uns, la vision des experts et des responsables du tourisme qui se sont traduites par la mise en place de restrictions de l'accès aux ressources naturelles. Les territoires se trouvent régis par une logique patrimoniale conservatrice les insérant dans un style particulier : type de construction, couleur des murs, des portes et des fenêtres comme est le cas de Sidi Bou Saïd (Tunis), muséification des médinas, voire leur reproduction dans les stations touristiques comme est le cas du Médina de Yasmine Hammamet ; l'utilisation de certains matériaux de construction comme les briques cuites de Tozeur... D'autres y voient par contre l'occasion d'une diversification des activités de territoires peu nantis, de l'acculturation de populations restées à l'écart ou l'occasion du développement de nouvelles activités rentables. Dans les deux cas, l'extraversion de l'activité touristique pose problème.

#### **3.2- L'extraversion du tourisme et la faible implication des locaux**

Le tourisme est activité orientée vers l'extérieur, destinée fondamentalement aux extra-territoriaux qu'ils soient nationaux (tourisme intérieur) ou extra-nationaux. Une bonne partie des hôtels appartiennent à des bailleurs de fonds étrangers tandis que l'essentiel des flux touristiques passent par les tours opérateurs (TO) internationaux qui fonctionnent selon des stratégies mondiales variables en fonction de la conjoncture géo-économique. Une bonne partie

des hôtels se trouvent assujettis à ces Tours opérateurs qui jouent fortement sur les segments du transport, notamment sur les vols charters, la résidence et la restauration (système all inclusive).

Les ressortissants locaux représentent une minorité passagère et non résidente dans les hôtels, les maisons d'hôtes et les résidences secondaires sont liées à l'estivage. Les locaux se trouvent souvent peu représentés et les acteurs étrangers ou nationaux dominent dans la gestion et la destinée des territoires touristiques, posant ainsi la question de la gouvernance.

### **3.3- Un problème de gouvernance territoriale et de durabilité touristique**

La question de la gouvernance des territoires touristiques se pose avec insistance là où il y a une position dominante d'un acteur. La surfréquentation touristique d'un espace sensible à capacité de préservation limitée dans les îles Kuriat et la présence d'un réseau complexe d'acteurs à intérêts conflictuels (les hôteliers, les restaurants sur l'île, les transporteurs) posent le problème du choix entre le tourisme et la préservation de la biodiversité (notamment le rejet du plastique...) et expliquent les résistances des acteurs locaux au projet de l'Aire Maritime Contrôlée (AMC) posant le problème de la gestion et de la gouvernance territoriale, touristique et environnementale (Sallemi R, 2015).

Les crises récentes en Tunisie, comme partout dans le monde, liées au terrorisme depuis 2001, la Révolution de 2011 et la pandémie du Covid-19 depuis 2019 ont plongé le tourisme dans une grave crise touchant aussi les secteurs qui lui sont liés : artisanat, transport, restauration, loisirs, location, commerce... Ces crises posent la question de la résilience et la durabilité des territoires touristiques et la domination des acteurs extra-territoriaux. On retrouve, là, les questions qui sont posées depuis que le tourisme existe à travers la diversification touristique d'un côté et l'intégration de l'activité en amont et en aval de l'autre. Le tourisme tunisien est avant tout un tourisme de masse de plage, les autres formes sont restées très limitées et sporadiques, tandis que le tourisme intérieur est resté un palliatif de crise qui demeure toujours hors de portée de la plupart des tunisiens. Ceci se trouve aggravé par la spécificité du service touristique.

### **3.4- La spécificité du service et de la gouvernance touristique**

Le tourisme relève d'une économie de rente, difficile à gérer, tandis que les spécificités du service touristique posent la question de la gouvernance.

#### **3.4.1- Une économie de rente très sensible à la demande**

Les territoires touristiques relèvent plutôt de l'économie de rente, liée aux ressources spécifiques qu'ils recèlent mais aussi à la demande touristique. Leurs ressources naturelles (soleil, plage, sable, forêt, montagne, paysage...) y constituent un avantage comparatif, une source de revenus entraînant des comportements et des modes de fonctionnement spécifiques où les incertitudes deviennent de plus en plus une certitude (Marcepoil E et al., 2007). Changement de la demande et de la clientèle, concurrence d'autres territoires et destinations similaires, terrorisme, pandémie et cantonnement inter ou intra pays constituent des enjeux et des défis importants.

Cette économie de rente se fonde sur deux pôles : la spécificité et la compétitivité des autres territoires et destinations.

#### **3.4.2- La spécificité du service touristique : incertitude et territorialisation**

La gouvernance questionne la spécificité du service et du territoire touristique (Gadrey, 1992). Le service repose sur l'interaction continue entre le producteur et le consommateur qui introduit une forte incertitude dans l'évaluation de la prestation. La référence au territoire est



d'autant plus importante dans les services touristiques ne sont pas transportables, on doit aller à ces territoires pour consommer ces services et le lien au local est obligatoire et immédiat.

Le tourisme a donc besoin d'un ancrage fort dans le local en tant que territoire et identité culturelle et humaine. La participation des acteurs locaux s'impose de plus en plus d'autant plus que le tourisme renvoie à la territorialisation des ressources. Or, dans la plupart des cas, les projets d'aménagement sont programmés à une échelle distincte de celle qui accueille le touriste, celle du « bassin de destination ». L'absence de prise en compte du lien au lieu et de la maîtrise d'ouvrage locale reste problématique et pose la question de la gouvernance. La nécessaire interaction entre le producteur et le consommateur du service introduit une véritable difficulté dans la gouvernance, il en découle l'importance de l'échange de l'information de part et d'autre.

Il y a même un changement de paradigme et de l'attrait touristique, Pascal Cuvelier (1994) parle des 4 E (Environnement, Equipement, Evénement et Encadrement) du modèle post-fordiste au regard des 4 S du tourisme de masse (Sand, Sun, Sea and Sex).

#### 3.4.3- Un partenariat public-privé incontournable qui nécessite la gouvernance

Les stations et les zones touristiques en particulier, constituent un exemple typique de partenariat public-privé par excellence qui implique une gouvernance territoriale vu la multiplicité et la diversité des acteurs impliqués dans la mise en tourisme, l'envergure des opérations menées et l'importance des territoires touchés.

Le pilotage est déterminant et dépasse les logiques individuelles qui sont toujours dans une logique forcément de coopération concurrentielle et dont les stratégies sont divergentes mais appelées au compromis pour rallier le développement économique de chacun et l'intérêt général, dépasser les logiques individuelles pour une stratégie commune, partagée et pilotée légitimement ?

#### 3.4.4- Le projet urbain, nouvel enjeu de gouvernance des territoires touristiques.

Les stations de tourisme ont toujours été définies en référence à la ville. Elles constituent « l'ailleurs compensatoire » pour la société urbaine (montagne, forêt, campagne, mer) et demeurent un pays imaginaire, une utopie où les citadins y transposent leurs rêves de changement et de dépaysement. Les touristes y cherchent l'image qu'ils s'en sont faite, ils y projettent leurs visions, leurs rêves et leurs nostalgies ou fantasmes surtout lorsqu'elles se trouvent isolées ou loin des villes. « *Enclaves en milieu hostile, les stations cultivent davantage de liens avec la ville et le milieu naturel qu'avec la société locale* » (Marcepoil E 2007). Ce statut « vacancier » est fondé sur la déconnexion économique et sociale et a produit des « archipels » enclavés, des villes touristiques coupées de l'habitat existant, affirmant symboliquement par leur cadre urbain la transposition extramuros de la cité.

Implantées selon un modèle urbanistique forcément « daté », les stations connaissent des difficultés dans la mesure où elles ont été « conçues pour être hors du temps et de l'espace quotidien » [...] « *cherchant à créer des désirs de vacances chez les citadins* » (Marcepoil E 2007) posant le problème de la connexion avec les territoires. Le problème des stations intégrées de montagne est significatif de cette problématique : ancrage fonctionnel lié à la monoactivité, l'aménagement des espaces publics, l'ancrage territorial des stations, l'ancrage temporel (Marcepoil E 2007). On retrouve à l'antipode, les stations balnéaires qui sont liées à la mer et l'estivage. Ces stations, souvent créées selon le même schéma posent la question de la concurrence liée à la banalisation du modèle.

#### 3.4.5- La singularité vs la compétitivité

Le tourisme a constitué souvent une alternative économique pour les territoires dépourvus de potentialités économiques conventionnelles (agricoles, industrielles). Sa

dynamisation, qui se professionnalise de plus en plus, suppose une richesse paysagère, des atouts patrimoniaux et socioculturels aptes à créer l'attractivité et la richesse, mais la singularité est de mise pour affronter l'extrême concurrence entre les différentes destinations régionales et mondiales (Ben Attou M et al., 2018). Comment être compétitif si on évacue la singularité, on fait l'impasse sur l'identité et on exclue les locaux comme système d'action, comme patrimoine et territoire spécifique ?

### **3.5- Le tourisme en Tunisie, création de l'Etat dont il se désengage ?**

Initié par l'Etat dans les années 1960 pour pouvoir financer l'économie et aider le secteur privé, le tourisme est devenu de nos jours surtout privé posant la question de la gouvernance de l'activité et des territoires touristiques avec acuité notamment les stations.

#### **3.5.1- Le tourisme, une affaire d'Etat**

En Tunisie, le tourisme resté embryonnaire jusqu'au milieu des années 1960, a connu son vrai élan au cours des années 1970-80 avec un tourisme balnéaire de masse littoral donnant lieu à des pôles touristiques tels Hammamet, Sousse, Monastir, Jerba, Zarzis, Tunis. L'Etat a donné l'impulsion au tourisme avec la série des grands palaces (Ulysse Palace, Sahara palace...) au cours des années 1960<sup>11</sup>, les zones touristiques ensuite <sup>12</sup> (Sethom N, [1974] 1979 ; Mzabi H, [1973] 1974, Miossec J-M, 1996) et l'aménagement touristique avec l'Agence Foncière Touristique (AFT créée en 1973) des années 1970 (ONTT créé en 1971, ministère dédié en 1975) et aux stations intégrées des années 1980-90<sup>13</sup> (Sethom N, 1992 ; Belhedi A, 1999). Ce modèle n'a pas tardé cependant à poser de nombreux problèmes dès le début.

#### **3.5.2- La mise en question**

Le déséquilibre spatial du territoire qui en est résulté, la dépendance des marchés européens émetteurs (Ghali N, 2002), la saisonnalité prononcée de l'activité et la ségrégation socio-spatiale qui en est résulté dans les pôles touristiques (2004, 2008 الغالي ن) et les pressions exercées sur les ressources (l'eau, la terre, ), l'environnement comme l'érosion des plages (Miossec J-M et Paskoff R, 1979, Oueslati A, 2004 ; Bourgou M, 2005 ; Brahim F, 2020), le patrimoine et le développement régional qui lui est lié (Ben Rhouma A, 1982 ; Bourgou M et Kassah A, 1982 ; Chapoutot J, 1975, 1982 ; Smaoui A, 1977 ; Jaggi M, 1994 ; Kassah A, 1997 ; Miossec J-M et Paskoff R, 1979, Samandi Z, 1986 ; Boulifa F, 2009) sont autant d'effets qui ont conduit au passage « *de l'espace regardé à l'espace consommé* » (Lozato-Giotart J.P, 1993) et à la remise en question d'un tel modèle de la mise en tourisme des territoires.

---

<sup>11</sup> Création de la SHTT (Société Hôtelière du tourisme tunisien) dès 1959, du COFIT, du Commissariat au Tourisme et au Thermalisme qui va devenir par la suite un Office (ONTT) en 1971 et un ministère même est créé en 2005. Le tourisme ne représentait que 0,3% du PIB en 1962, il va atteindre 5,2% en 1997 (Belhedi A 1999) et 7% en 2010 mais 6% en 2018 (Hellal M, 2020). Avec la pandémie, la chute des arrivées a été de 80% en 2020 passant de 9 Mn arrivées en 2019 à 2 Mn en 2020. Le tourisme emploie 7% de la population active et 6,5% de la consommation d'eau (Belhedi A 1999).

<sup>12</sup> Sept zones touristiques ont été créées et qui regroupent actuellement l'essentiel du parc touristique : Tunis Nord et Tunis Sud, Nabeul-Hammamet, Sousse Nord, Skanes-Monastir, Jerba et Zarzis où l'Etat s'est chargé des infrastructures.

<sup>13</sup> La station de Sousse-Nord (1979-1993) avec la création de la Société d'étude et de développement de Sousse Nord avec 13800 lits, Le fond d'Abou Dhabi pour le développement y a participé avec 24% au début. La station de Montazah Tabarka a été décidée en 1981 (Travaux 1992-1999) avec 5500 lits. Cf. STUSID, 1984, *Station touristique et immobilière de Tabarka*. Rapport de synthèse, 45p. Enfin la station de Hammamet-Sud, créée en 1989, (1991-2003/4) avec la Société d'étude et de développement de Hammamet-Sud (SEDHS). Prévue pour 25000 lits, elle est rentrée en exploitation en 1996. Avec 196002 lits, la station est venue à un moment où il y eu un changement de la demande européenne (Hellal M, 2020).

L'intégration préconisée par les stations s'est révélée limitée (Hellal M, 2016, 2020, 2021) et le tourisme saharien développé dans les années 1990 n'a pas échappé au péché initial de la lignée d'hôtels et sa dépendance des zones littorales et des TO. Le tourisme balnéaire de masse prime malgré le potentiel paysager et patrimonial du pays d'un côté et l'évolution de la demande avec la montée de l'acteur touriste à la recherche de la singularité et de la durabilité (écotourisme) de l'autre avec le souci environnemental sans cesse grandissant<sup>14</sup>, le désengagement de l'Etat et la montée du privé notamment dans la station de Yasmine Hammamet au moment de la transformation de la demande touristique avec le développement de l'e-tourisme, le recul des TO et le développement du tourisme immobilier et résidentiel (Hellal M, 2020). La révolution de 2011, la montée du terrorisme ensuite, enfin la pandémie du Covid-19 ont encore aggravé la crise du secteur (Hellal M, 2021). Les projets actuels intéressent surtout la capitale avec le port financier entre Kalaat Andales et Rawad, le Cap Gammarth et la cité sportive Boukhater au Nord du Lac Nord dans une perspective du développement du tourisme d'affaires, de santé et du tourisme sportif avec une chaîne de marinas et de golf (marina du Cap Gammart, Jerba, Cap 3000 à Bizerte) posant la question de l'intégration et l'ancrage territorial (Hellal M, 2016, 2020).

Le tourisme est l'un des secteurs les plus sensibles au changement, qu'il soit positif ou négatif, il repose fondamentalement sur la mobilité que le terrorisme d'abord, la pandémie du Covid-19 ensuite a mis durement à l'épreuve, conduit à la fermeture des frontières et à l'arrêt total de l'activité de transport, après les opérations terroristes qui ont ciblé parfois les lieux touristiques mêmes, notamment les attentats du musée du Bardo et d'un hôtel à Sousse en 2015, qui ont touché de nombreux touristes. Tous les attentats terroristes depuis 2001 ont été suivis par une chute des arrivées<sup>15</sup>. Les TO ont ainsi lâché la destination Tunisie, devenue une destination balnéaire de masse banale, facilement remplaçable posant la question de la reconversion inévitable (Hellal M, 2020).

### **3.6- La problématique reconversion**

L'émergence du tourisme vert et durable, avec le sommet de Rio, vise entre autre la redistribution des profits et la préservation des ressources. Elle a favorisé une tendance vers un tourisme diffus englobant les autres territoires : les montagnes, les oasis, les déserts et les sites nantis d'atouts patrimoniaux et culturels. Le changement de la demande pose le problème de l'aménagement touristique des stations (Vlès V, 1996) et l'ancrage territorial de l'activité. Le tourisme interne dans les pays du Sud reste un tourisme « de compensation ou de substitution » pour venir en aide en cas de crise qu'on oublie dès que la situation se redresse un peu (Berriane M, 2009 ; Othmani W et Dhaher N, 2018).

La recherche de l'adhésion de la population à travers la sensibilisation, la formation et les incitations a éveillé l'intérêt du local pour cette activité devenue de proximité. La mobilisation du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et le recours à de nouveaux canaux en terme de valorisation des produits locaux constituent la grande caractéristique du début du siècle actuel. Le développement territorial, dans son appréhension économique, s'intéresse à développer des créneaux compétitifs et les lieux qui leur sont liés autour des ressources territoriales spécifiques (Belhedi A, 2016, 2018, Elloumi M, 2016). Les défis de l'usage des NTIC en terme de recherche et de conquête des marchés, de la maîtrise des flux sont aussi importants que ceux de saisir les impacts de ces flux sur l'économie et la société locales et leur identité.

---

<sup>14</sup> La création du Ministère de l'environnement en 1989, l'ANPE en 1988, l'APAL en 1995, les conseils régionaux en 1989, le Code de l'urbanisme, la loi organique des communes de 1975...

<sup>15</sup> Les attentats terroristes de 11 sept 2001, de Jerba le 11 avril 2002, les attentats du Bardo et de Sousse en 2015 ainsi que la révolution de 2011 ont été exprimés par des chutes significatives au niveau des arrivées. Cf. ONTT : Le tourisme en chiffres ...

Devant la pandémie du Covid-19, le cri d'alarme est lancé. Cousin S (2021) attire l'attention sur le sur-tourisme : « *avec la pandémie, l'État et les territoires ont l'occasion de se ressaisir d'une question politique fondamentale : celle d'opter pour une meilleure répartition des flux et bénéfiques des touristes sur le territoire. Elle pointe du doigt le surtourisme, qu'elle juge totalement insoutenable d'un point de vue écologique, et prône une conception du voyage, qui intègre le temps, la rencontre et les échanges* ». La pandémie du Covid a profondément touché l'activité, elle serait l'occasion d'une réorientation vers un tourisme durable, diversifié, intégré, responsable et décentralisé comme alternative au tourisme de masse qui a prévalu jusqu'ici : écotourisme, éco-hôtels, gîtes ruraux, maisons d'hôtes, écoagrotourisme, singularités et ressources régionales et locales valorisées constituent des alternatives à condition de ne pas passer à côté de la bonne gouvernance de ces territoires.

## Conclusion

\* *L'approche systémique au service de la gouvernance territoriale* : Devant la complexité que représente le territoire, l'approche systémique constitue un paradigme capable de guider la compréhension des systèmes territoriaux et un préalable à des démarches de modélisation plus avancées (De Sède M-H 2001). L'enjeu est de comprendre comment se structurent, fonctionnent et évoluent les territoires ? Développement durable et cohérence territoriale constituent les contraintes devant la complexité croissante et la multiplicité des acteurs qui bien qu'elle conduise parfois à des blocages, éclaire la situation réelle des territoires.

\* *Analyse spatiale et NTIC au service de la géogouvernance* : L'opacité de l'espace pose déjà problème, la géogouvernance doit tenir compte de tous les acteurs impliqués dans un territoire donné et dont les intérêts sont souvent contradictoires. Elle peut s'appuyer facilement sur l'utilisation des NTIC (géovisualisation dynamique, webs publics, géoportails) et l'analyse spatiale qui constituent des outils basiques, ce qui milite en faveur d'une géographie citoyenne qui assume pleinement son rôle social.

Dans un contexte démocratique, l'approche des phénomènes spatiaux ne doit pas rester l'apanage d'un cercle restreint d'initiés : décideurs, experts, élus et techniciens de l'espace. La décision et la production des territoires de demain impliquent la participation démocratique de tous à travers le partage de l'information pour que tout le monde parle le même langage et contribue à co-construire les territoires de demain.

\* *Un problème de formation citoyenne* : La géogouvernance est dictée par la multiplicité des acteurs spatiaux qui n'acceptent plus rester de simples figurants. Le défi est d'associer tous les citoyens, les former de manière adéquate sous une forme compréhensible pour/par tous ce qui pose le problème de la formation aussi bien dans le système scolaire et universitaire que celle du citoyen. L'information spatiale se trouve toujours distillée au compte-goutte, les véritables enjeux spatiaux restent le plus souvent voilés ou ignorés. Les moyens pour mettre en place un système d'information/formation existent aujourd'hui, la modélisation et les simulations dans un espace virtuel sont maîtrisées, les TIC constituent désormais des outils adaptés pour rendre accessibles les savoirs territoriaux.

\* *Des conceptions territoriales négociées et partagées* : Dans les débats, ce n'est plus une conception particulière de l'espace qui prédomine, celle du pouvoir ou des experts comme cela l'a été jusqu'ici, mais plutôt diverses conceptions dont celle des citoyens-habitants qui se confrontent. Elles doivent être analysées, expliquées, explicitées et débattues pour déboucher sur une conception et une production du territoire de demain, négociée, consensuelle et acceptable par tous. Cela passe par l'équité des acteurs et la participation citoyenne.

\* *Le géographe, d'un expert à un passeur de savoir citoyen* : La prééminence d'une activité ou d'un acteur pose toujours problème et conduit souvent à des conflits, voire des dégâts aux dépens des autres acteurs en présence. « *Pour cela, tous, des citoyens aux élus, doivent avoir*

*accès à l'information et aux outils mobilisés pour la décision afin d'appréhender les enjeux spatiaux des actions et des stratégies territoriales, en connaissance de cause. La révolution numérique a rendu désormais possible la géogouvernance dont on parle depuis une dizaine d'années. Les spécialistes du territoire, comme le géographe, pourraient alors passer du rôle de l'expert de l'espace, souvent au service du pouvoir, à celui du passeur de savoirs sur le territoire, au service de la citoyenneté » (Belhedi A, 2016, 2018).*

\* *Les territoires touristiques : d'un espace regardé à un espace produit* : Les zones et les stations touristiques posent le problème de l'ancrage fonctionnel, territorial et temporel et de là la question de gouvernance territoriale (Marcepoil E 2007). Les territoires touristiques sont passés d'un espace regardé à un espace produit, au profit d'acteurs le plus souvent prééminents et externes (investisseur, TO, touriste) posant ainsi la question de la gouvernance et de la durabilité même de ces territoires.

La gouvernance territoriale n'est efficace, crédible et viable que lorsqu'elle porte sur un projet de territoire et/ou un territoire d'un projet sociétal où tous les acteurs sont impliqués à titre égal et transparent.

### Bibliographie

- Badie B, 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- Bailly A, Brun P, Lawrence R.J, Rey M-C, 2000, Textes réunis in *Développement social durable des villes*, Ed. Anthropos-Economica, 168 p.
- Baudelle G, Guy G, Merenne-Schoumaker B, 2013, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*. PUR, Rennes, 281p. Coll. Didactique Géographie.
- Beck U, 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi Paris, Aubier, 521 p. 1<sup>ère</sup> édition 1986.
- Belhedi A, 1999, « L'espace touristique en Tunisie ». Communication au séminaire "*Les nouveaux espaces touristiques en Méditerranée*". Cours d'été, Institut Supérieur des Etudes Touristiques (ISETUR), Girona (Espagne), 5-6 juillet 1999.
- Belhedi A, 2002, « Du lieu ... au territoire. Des trajectoires, des enjeux », in « *Connaissance et pratiques des milieux et territoires* ». III<sup>o</sup> Colloque du Département de Géographie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Tunis (9-11 mars 2000). Textes réunis et introduits par MR, Adnane Hayder, H Tayachi. Publications de l'ENS (Ecole Normale Supérieure), pp.13- 31.
- Belhedi A, 2003, « Les acteurs et l'espace ». Communication au sein du Laboratoire Dynamique et planification Spatiales (DPS), novembre 2002, ronéo, 15p. [https://www.academia.edu/6356353/Les\\_acteurs\\_et\\_lespace](https://www.academia.edu/6356353/Les_acteurs_et_lespace)
- Belhedi A, 2006, « Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien ». *L'espace Géographique*, n° 4, pp.308-314.
- Belhedi A, 2012, *Les modèles de location des activités économiques et d'interaction spatiale*. Tunis, CPU.
- Belhedi A, 2016, « Territoire, développement territorial, géogouvernance ». Communication au Colloque international « *Communication et gouvernance territoriales* », FSEG Mahdia, IRA, ISG Gabes, Univ Sophia Antipolis, Univ de Toulon. Mahdia 3-5 avril 2016, pp.3-16, in *Actes du Colloque International du Collectif de Recherche « Langages, objets, territoires et hospitalités ». Gouvernance et communication territoriales*. 7-9 avril 2016. Meyer V, Sghaier M, Farhat A Henchiri J, Ben Slymen S (dir). Mahdia (Tunisie. *Revue des Régions Arides*, Institut des Régions Arides (IRA), Mednine, 40 (2/2016), 593p. (paru le 31/01/2017).
- Belhedi A, 2018, « Le développement territorial : fondements et pertinence ». Actes du Colloque International « *Développement socio-économique et dynamique des sociétés rurales : Pluralité d'acteurs, gestion des ressources et développement Territorial* ». Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales (LESOR), Institut des Régions Rurales (IRA), Mednine, Zarzis 3-5 mai 2016. Editeurs scientifiques : Jaouad M, Sghaier M & H Khattali, *Revue des Régions Arides (RRA)*, 44 (1/2018), 479p. pp.9-16.
- Ben Attou M, Faouzi H & Ait Hamza M, 2018, *Tourisme, gouvernance, TIC et politique territoriale en Afrique*. Université Internationale d'Agadir, Universiapolis. 340p.
- Ben Rhouma A, 1982, *Les rapports entre l'agriculture et le tourisme dans la région du Cap Bon en Tunisie*. Mémoire Maîtrise, Urbanisme, Paris VII, 141p.
- Berriane M (dir.), 2009, *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : Quelles articulations en Méditerranée ?* Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Essais et Etudes, n° 41, pp.251-268.
- Bertacchini Y, 2004, *Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel, Vers l'Intelligence territoriale - volet 2-*, Collection Les E.T.I.C, Presses Technologiques, 275 p.

- Bertacchini Y, Girardot J-J, Gino Grammacia G, 2006, *L'intelligence territoriale : Théorie, posture, hypothèses, définition*. Ve Tic & Territoire : Quels développements ? Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006, pp.13-19. ISDM, International Journal of Information Sciences for Decision Making. Informations, Savoirs, Décisions & Médiations, 2<sup>ème</sup> trimestre 2006. Edit Dumas P, Dou H, Bertacchini Y.
- Biarez S, 1996, « Pouvoirs et organisations locales : vers un nouveau paradigme politique », in « Sciences de la société », n° 38, Presses Universitaires du Mirail.
- Blondiaux L, 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*. Paris, Le Seuil, La République des Idées, 110 p
- Bonerandi E et Santamaria F, 2011, « De la gouvernance à la gouvernance territoriale : enjeu de l'eupéanisation de l'aménagement du territoire. Réflexions à partir d'une recherche dans le cadre de l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE) », *Cybergeo: European Journal of Geography* : <http://journals.openedition.org/cybergeo/23530> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.23530>
- Boulifa F, 2009, *Le tourisme saharien et le développement régional dans le Sud-Ouest tunisien*. Thèse de Géo, Tunis, FSHS
- Bourdieu P, 1980, *Le Sens pratique*, Paris, éd. De Minuit.
- Bonnemaison J, Cambrezy L, 1996, « Le lien territorial : entre frontière et identité ». *Géographie et culture*, n° .20, pp.7-18.
- Bonnemaison J, Cambrezy L, Quinty-Bourgeois L, (dir.), 1997, *Territoires*. Paris, L'Harmattan.
- Bourgou M, 2005, « Les plages : impacte des aménagements touristiques et portuaires sur leur évolution récente, exemple tunisien ». *Cahiers de CERES*, n° 40. Tunis.
- Bourgou M et Kassah A, 2008 : *L'île de Djerba, Tourisme, environnement, Patrimoine*, Ceres Edition, 213p.
- Brahim F, 2020, « Aménagements maritimes et érosion marine à l'ouest du littoral touristique de la baie de Dkhila (Région de Monastir, Tunisie orientale), *XVIe Journées nationales Génie côtier - Génie civil*. Le Havre », pp.185-194. DOI : [10.5150/jngcgc.2020.021](https://doi.org/10.5150/jngcgc.2020.021)
- Brunet R, 1980, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale ». *L'espace Géographique*, n°4, tome IX, pp.253-265.
- Brunet R, Ferras R et Théry H [1992]1998 : *Les mots de la Géographie. Dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation Française, Paris. Edit 1992 518p.
- Caron P, Cheylan J.-P, 2005, « Donner sens à l'information géographique, accompagner les projets de territoire par les cartes et les représentations spatiales », *Géocarrefour*, 80/2, 111-122, mis en ligne le 01 décembre 2008, <http://geocarrefour.revues.org/index1031.html>.
- Chapoutot J, 1975, *L'eau et le tourisme dans la région de Hammamet-Nabeul*. Mémoire de Maîtrise, Paris VII.
- Chapoutot J, 1981, *Etude d'impact touristique sur l'environnement rural. Exemple Hammamet-Nabeul*. Thèse 3<sup>e</sup> Cycle, Toulouse II.
- Cheylan J.P, Chrisman N, 2001, « Comment le sens vient à l'information géographique », in *Géomatique et espace rural*, ed. T. Libourel Actes des Journées Cassini 2001, Montpellier 26-28 sept, ed. CIRAD, pp.189-202.
- Ciattoni A, Veyret Y, 2003, *Les fondamentaux de la géographie*, Coll. Armand Colin, pp.10-11.
- Colletis G, Pecqueur B, 2004, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située ». *4es journées de la proximité*, IED-GREQUAM-LEST, Marseille.
- Cousin S, 2021, « Le modèle populaire des vacances mérite d'être revalorisé », in revue *Espaces* n° 358, 5 p.
- Cuvelier P, 1994, « Le modèle touristique », in Cuvelier P, Torres E, Gadrey J, *Patrimoines, modèles de tourisme et développement local*. L'Harmattan.
- De Rosnay J, 1975, *Le macroscopie. Vers une vision globale*. Seuil, Collection Point, n°80.
- Debarbieux B, 1999, « Le territoire: Histoires en deux langues », dans C. Chivallon, P. Ragouet et M. Samers (dir.), *Discours scientifiques et contextes culturels : géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*, Bordeaux, MSHA, p. 33-46.
- Debarbieux B, 2013, « Territoire », dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, pp.999-1000.
- De Sède M-H, Moine A, 2001, « Systémique et bases de données territoriales; des concepts et des outils pour une gestion raisonnée des territoires ». *Revue Internationale de Géomatique*, vol. 11, n° 3-4/2001, Éditions Hermès, numéro spécial « SIG et aménagement », pp.333-358.
- Di Méo G, 1996, *Les territoires au quotidien*.
- Di Méo G, 1998a, *Géographie sociale et territoire*, Coll. Fac, Nathan, pp.42-43.
- Di Méo G, 1998b, « De l'espace aux territoires ». *L'information Géographique* », n°3, Ed. Sedes, pp.99-110.
- Di Méo G, 2001, *Géographie sociale et territoire*. Noisy le Grand, Edition Nathan Université, 303p.
- Di Méo G, 2006, « Les territoires de l'action », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, no 48, pp.7-17.
- Dribek A, 2012, p.346. *Vers un tourisme durable : le cas de l'île de Djerba*. Institut Européen des Sciences de la Mer, Université de Bretagne Occidentale. 406p.

- Dubus N, Helle C, Masson-Vincent M, 2010, « De la gouvernance à la géogouvernance : De nouveaux outils pour une Elloumi M, 2016, « Le développement territorial comme alternative pour les régions marginales en Tunisie, entre mythe et réalité », pp.366-383 in Adeghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P-A, Michon G., 2019, *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les Impromptus du LPED n°5*. Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU-IRD), Marseille, 399 p.
- Dubus N, Helle C et Masson-Vincent M, 2010, « De la gouvernance à la géogouvernance : de nouveaux outils pour une démocratie LOCALE renouvelée », in *L'Espace Politique*, 10 (1), <http://espacepolitique.revues.org/index1574.html>
- Dubus N, Masson-Vincent M, 2013, *Géogouvernance : utilité sociale de l'analyse spatiale*. Editions Quac, 215p.
- ESPON, 2007, *ESPON Project 2.3.2, Governance of territorial and urban policies from urban EU to local level, Final Report*. ESPON Coordination Unit et Université de Valence, Esch-sur-Alzette, 1328 p
- Gadrey J, 1992, *L'économie des services*. Paris, La Découverte Collection repères, 1992.
- Ghali N, 2002, « Tourisme tunisien et tour-opérateurs européens : un bilan controversé ». *Revue Tunisienne de Géographie*, n° 34. Tunis, FSHS, université de Tunis.
- Gaudin J-P, 2002, *Pourquoi la gouvernance ?* Ed. Sciences Po, Paris, 137 p.
- Giddens A, 1984, *The Constitution of Society. An Outline of the Theory of Structuration*. Cambridge, Polity. Tr. fr. (1987) *La constitution de la société*, Paris, PUF.
- Girardot J-J, 2004, « Intelligence territoriale et participation », in *Tic & Territoires : quels développements ?*, Lille, Enic et Cies, 13 p.
- Girardot J-J, 2010, « Le concept d'intelligence territoriale, domaines et réseaux », pp.31-55, « La méthode et les outils d'intelligence territoriale Catalyse », pp.56-70 in *Cours*, Unité d'Enseignement « Intelligence et gouvernance territoriales », Université de Franche-Comté, Lab. Théoriser et Modéliser pour Aménager (ThéMA). 70p. [https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/420B-Intelligence\\_territoriale\\_territoire\\_et\\_definitions-II.pdf](https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/420B-Intelligence_territoriale_territoire_et_definitions-II.pdf)
- Girardot J-J, Gramaccia G, 2006, « De l'intelligence territoriale : Théorie, posture hypothèses, définition », *Information Sciences For Decision Making, V<sup>e</sup> colloque TIC et territoire : Quels développement*, pp 9-17.
- Girardot J-J & Woloszyn Ph, 2019, "L'intelligence territoriale, vers une ingénierie participative ?," Post-Print halshs-02182917, HAL
- Guérin-Pace F, Filippova E, (dir.), 2008, *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*. Paris / La Tour d'Aigues, INED-L'Aube.
- Hellal M, 2016. « La gouvernance et les pratiques d'un projet touristique ; exemple de la station touristique intégrée "Yasmine-Hammamet" en Tunisie », In Boualem Kadri et Djamel Benhacine (dir.), *La mise en tourisme des territoires dans le Monde arabe*. Paris, L'Harmattan, pp.263-281.
- Hellal M, 2020, « L'évolution du système touristique en Tunisie. Perspectives de gouvernance en contexte de crise », *Études caribéennes*, 6 | Décembre 2020. <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/19397>
- Hellal M, 2021, « Le tourisme tunisien avant et après la Covid-19 », *Études caribéennes*, 49 | Août 2021, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/21990>
- Herguém A, 2005, *La dynamique des occupations spontanées dans le secteur Sud Ouest de Tunis : Le cas de Sidi H'cine Sijoumi*. FSHS. Tunis, Mémoire de DEA géographie.
- Jaggi M, 1994, *Tourisme et utilisation des ressources à Douz, oasis du Sud Tunisien*, Europäische hochschulschriften, Peter Lang, Frankfurt, 231 p (en allemand),
- Joye D, Leresche J. P, 1997, "Gouvernance et nouveaux territoires d'action publique", in G. Saez, J.-P. Leresche et M. Bassand éd., *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*. Paris, l'Harmattan.
- Kassah A, 1997, *Les effets du tourisme international sur les oasis du Sud tunisien*. Geographische Rundschau, 2, 89-96 (en allemand).
- La Toupie, <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Gouvernance.htm>
- Lafitte J, 2017, *Territoire et territorialité: quelles « prises » pour l'éducation relative à l'environnement?* <https://www.researchgate.net/publication/315762877>
- Laganier R, Villalba B et Zuindeau B, 2002. « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires* : <http://developpementdurable.revues.org/774>
- Lajarge R, 2000, « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun », in *Utopies pour le territoire : cohérence ou -complexité ?* Editions de l'Aube, pp.79-100.
- Lampin C, 2009, *Caractérisation de la relation entre organisation spatiale d'un territoire et risque d'incendie de Forêt : Le cas des interfaces habitat-forêt du sud de la France*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Provence, Aix-Marseille I, [www.umrespace.org/ANoter/PropTheseCemagref-Region-ESPACE.pdf](http://www.umrespace.org/ANoter/PropTheseCemagref-Region-ESPACE.pdf)
- Lampin-Maillet C, Jappiot M, Long M, Bouillon C, Morge D, Ferrier J.P, 2010. "Mapping wildland-urban interfaces at large scales integrating housing density and vegetation aggregation for fire prevention in the South of France.", *Journal of Environmental Management*, n° 91, pp.732-741.
- Le Berre M, 1992, « Territoires ». *Encyclopédie de Géographie*. Economica, pp.601-622.

- Le Berre M, 1995, « Territoires », in Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp.601-623.
- Le Galès P, 2003, « Gouvernance », in Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.418-422.
- Le Galès P, 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française des sciences politiques*, vol. 45, n° 1, pp.58- 95.
- Lemoigne J-L, 1984, *La théorie du système général, théorie de la modélisation*. Paris, PUF, 330 p.
- Létourneau A, 2009, « Gouvernance et développement durable : des enjeux éthiques sous-jacents ». Conférence donnée à Sciences PO, Paris, 4 mars 2009.
- Lévy J, 1991, « A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ? ». *Espaces Temps*, 51-52, pp.102-142. [https://www.persee.fr/doc/espat\\_0339-3267\\_1993\\_num\\_51\\_1\\_3859](https://www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_1993_num_51_1_3859)
- Lévy J et Lussault M (Dir.), [2003] 2013, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 1034p. pp.418-422.
- Lozato-Giotart J. P, 1993, *Géographie du tourisme. De l'espace regardé à l'espace consommé*. A Colin, 328p.
- Lungo M, 2000, « Communication du Cap » (1998) in Bailly A, Brun P, Rey M.-C, *Développement social durable des villes. Principes et pratiques*. Paris, Economica, 2000, pp.8-41.
- Mancebo F, 2008, *Le développement durable*. 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, Collection U.
- Marc E, 2004, « La construction identitaire de l'individu », in Halpern C., Ruano-Bordolan J.-C. (dir.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Paris, Éditions Sciences Humaines, pp.33-39.
- Marcelpoil E, Bensahel L, Vles V, 2007, « Gouvernance des territoires touristiques : l'économie confrontée à l'urgence de la gestion urbaine et sociale », *Les dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires*, Grenoble, Chambéry, 11-13 juillet 2007, 43e colloque de l'ASRDLF, 17 p.
- Masson-Vincent M, et al., 2011, « Information géographique, analyse spatiale et géogouvernance », *L'Espace géographique*, T.40 (2), pp.127-132. <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2011-2-page-127.htm>
- Masson Vincent M, Dubus N, Bley D, Voiron Ch, Helle C, Cheylan J-P, Douart P, Douguedroit A, Ferrier J-P, Jacob F, Lampin C, Maignant G et Piot J-Y, 2012, « La Géogouvernance : un concept novateur ? », *Cybergeo, Revue Européenne de Géographie* : <http://journals.openedition.org/cybergeo/25086>
- Miossec J-M, 1996, *Le tourisme en Tunisie, un pays en développement dans l'espace touristique international*, Tours. Univ. François-Rabelais.
- Miossec J-M et Paskoff R, 1979, « L'érosion des plages dans le Sud tunisien : Exemples à Jerba (côte Est et S.E) et à Zarzis ». *Revue Tunisienne de Géographie RTG*, n° 2, pp.137-155.
- Moine A, 2010, *Le territoire comme un système complexe*, pp.3-30, in Cours Unité d'Enseignement « Intelligence et gouvernance territoriales ». Université de Franche-Comté, Laboratoire THÉMA. 70p. [https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/420B-Intelligence\\_territoire\\_territoire\\_et\\_definitions-II.pdf](https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/420B-Intelligence_territoire_territoire_et_definitions-II.pdf)
- Muis A-S, 2011, *Application territoriale du développement durable, de la stratégie à l'action*. Paris, Berger-Levrault.
- Muis A-S, 2014, « Territoire, identité et gouvernance : quelle équation pour un développement durable ? », *Cybergeo, Revue Européenne de Géographie*, <http://cybergeo.revues.org/26246>
- Mzabi H, [1973]1978, *La croissance urbaine accélérée à Jerba et ses conséquences sur la vie de relation avec l'extérieur*. Thèse 3<sup>e</sup> Cycle 1973. Publication FLSH, 176 p.
- ONTT, 1971, *Programme d'infrastructures pour le développement du tourisme en Tunisie*. IBRD/Italconsult, 3 rapports généraux et 5 volumes régionaux.
- Othmani W et Dhaher N, 2018, « Le tourisme en Tunisie : menaces anthropiques majeures versus capacité de résilience ». *Études caribéennes*, 2, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/14098>
- Oueslati A, 2004, *Littoral et aménagement en Tunisie*. Orbis presses
- Paquet G, 2009, *Gouvernance, mode d'emploi*. Montréal, Liber Eds.
- Pecqueur B, 2005, *Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud*. IRD.
- Pinchemel P et G, 1997, *La face de la terre*. Paris, Ed. A. Colin, pp. 407-412.
- Piot J-Y, 2003, *La métropolisation à Grenoble. Construction d'un jeu de simulation*. Mémoire de D.E.A., Université Joseph Fourier, Grenoble.
- Piot J-Y, 2005, « Réseau et quotidienneté : accessibilité d'un établissement scolaire, des élèves analysent et proposent », revue *Mappemonde*, n°79, 3.
- Piot J-Y, 2007, *Géographie, aménagement des territoires et géogouvernance. Propositions pour une formation des acteurs à la compréhension des enjeux spatiaux*. Thèse de Doctorat de géographie. Université de Provence, Aix-Marseille I. 322p + annexes 31p.
- Pnud, 1997, *La gouvernance en faveur du développement humain durable*. Document de politique générale du PNUD.
- Pouille F, Gorgeu Y, 1997, *Essai sur l'urbanité rurale, cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement*. Les Cahiers de l'Intercommunalité, Paris, Syros.



- Raffestin, C, 1981, *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris
- Raffestin C, 1986, « Écogénèse territoriale et territorialité », dans F. Auriac et R. Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 175-185.
- Retaillé D, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Rosanvallon P, 2008, *La Légitimité Démocratique - Impartialité, Réflexivité, Proximité*. Collection Les livres du Nouveau Monde, Le Seuil, 367 p.
- Roseneau J-N, 1992, *Governance without government : Order in Change in World Politics*. New-York, Cambridge University Press, 311 p.
- Roussel D, 2006, *Tourisme et développement local : Expérience de la Réunion*. Thèse de doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale.
- Sallemi R, 2018, « Sanctuariser pour préserver : les Aires Marines et Côtières Protégées en Tunisie face à une gouvernance environnementale fragmentée », in P. Chaumette (Ed.), *Wealth and miseries of the oceans : Conservation, Resources and Borders - Richesses et misères des océans: Conservation, Ressources et Frontières*. Collection « ERC Human Sea » (pp. 49-68). Nantes: Université de Nantes/CDMO - Bilbao : Gomylex Editorial, pp.49-68. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01984841/document>
- Sallemi R, 2015, « La sur-fréquentation touristique des îles Kuriat en Tunisie ou l'usage spontané d'un territoire sensible ». In J.M.B. Del Rosario, A.G. Molina & C.B. Eyzaguirre (Eds.). *Tendencias en destinos turísticos*, (pp.547-564). Las Palmas : Universidad de Las Palmas de Gran Canaria.
- Samandi Z, 1986, *Tourisme côtier et paysans pêcheurs : le village de Ghar Melh*. DRA Sociologie, FLSH, Tunis.
- Sethom N, [1974] 1979, *L'influence du tourisme et la vie régionale dans la zone de Nabeul-Hammamet*. Thèse 3<sup>o</sup> Cycle, Paris 1974. PUT, FLSH, Tunis, 183p
- Sethom N, 1992, *L'industrie et le tourisme en Tunisie. Etude de géographie du développement*. FSHS, 2 vol, 635p.
- Smaoui A, 1977, « Tourisme et environnement en Tunisie : d'un urbanisme subi à un aménagement écologique ». pp.53-60 in *L'environnement*, Actes des 1<sup>o</sup> Journées Géographiques 10-11 Décembre, ENS, Tunis, Publ de l'AGT.
- Stengers I, (dir.), 1987, *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, Paris, Seuil.
- Voiron-Canico C, Dubus N, Maignant G, Basse R.M, Dutozia J, Saint-Amand P, Sevenet M, Perrin N, 2007, « L'imbrication des territoires et ses conséquences sur la gestion et la prospective territoriales ». *XLIIIe Colloque International de l'ASRDLF*, Grenoble-Chambéry 11-13 juillet 2007, 16 p, [http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Voiron-Canicio\\_alii.doc](http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Voiron-Canicio_alii.doc)
- World Bank, 1994, *Gouvernance PNUD: the world Bank's experience*. Washington D.C.
- الغالي نعيم، 2004، السياحة والتباينات الاجتماعية-المجالية في منطقة الحمامات نابل. رسالة دكتوراه كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية، ص 544.
- الغالي نعيم، 2008، ديناميات السياحة ورهاناتها. اقليم الحمامات نابل نموذجا. كلية الآداب والفنون والانسانيات منوبة، ص 328.